Bioéthique : « Je souhaite que les débats parlementaires soient animés !

>>

Article rédigé par Le Point, le 19 juin 2018

Source [Le Point] Xavier Breton, député LR, se réjouit qu'une mission d'information parlementaire voie finalement le jour pour alimenter la révision des lois de bioéthique.

Après les débats citoyens vient le tour des politiques dans le chantier bioéthique. De janvier à mars, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a recueilli de nombreuses contributions des Français à l'occasion des États généraux dont il vient de remettre la synthèse. Si cette consultation avait pour but d'éclairer les politiques dans la révision de la loi de bioéthique de 2011, c'est à ces derniers qu'incombe la responsabilité de trancher. Le gouvernement devrait déposer un projet de loi à l'automne devant le Parlement. Xavier Breton, député <u>LR</u> et vice-président du groupe d'études parlementaires sur la fin de vie, espère que la mission d'information parlementaire qui devrait être mise sur pied avant l'été permettra « un travail approfondi » évitant « les polémiques ». Pour lui, ces débats révèlent deux visions de l'éthique qui s'affrontent.

Le Point : En tant que parlementaire, quel regard portez-vous sur le processus de révision des lois de bioéthique, notamment la consultation nationale qui s'est déroulée de janvier à mars ?

Xavier Breton : Elle a eu le mérite d'exister, et beaucoup de Français se sont exprimés. Bien sûr, c'est au Parlement que doit se décider la loi, mais je trouve très bien que cette consultation ait pu nourrir la réflexion. La bioéthique n'est pas qu'une affaire de politiques et de médecins. Ce que je regrette, c'est que nous, les parlementaires, ayons été un peu mis de côté. Non pas pour donner notre avis, mais pour être informés et évaluer la loi précédente.

Ces lois touchent à beaucoup de domaines, entre autres scientifiques, philosophiques, sociologiques..., et il y a besoin d'un réel temps de formation des parlementaires. A fortiori avec le grand renouvellement de la nouvelle majorité, nous sommes peu à être formés.

Pour les autres révisions de lois de bioéthique, en 1994 puis en 2011, il y avait eu une mission d'information parlementaire. J'ai signé en avril un courrier avec plus de cinquante collègues demandant à en réunir une cette fois également. Après s'être vu opposer une fin de non-recevoir, notre demande vient finalement d'être acceptée par le président de l'Assemblée, mardi dernier. Cette décision est pleine de bon sens, même si elle a pris du temps et ne fait pas l'unanimité.

Comment allez-vous tenir compte des contributions des États généraux ? Certains considèrent qu'elles ne sont pas représentatives de la population...

Je pose une question : si les résultats avaient été inverses, aurait-on dit qu'ils n'étaient pas représentatifs ? Je trouve, en tout cas, qu'ils donnent un éclairage sur ceux qui se mobilisent aujourd'hui. Ce sont des citoyens qui ont une vision de l'homme, une vision – je vais dire un gros mot – anthropologique. Ils sont pour le respect de chaque personne, mais défendent une certaine permanence de la nature humaine. Et on ne peut utiliser les résultats d'une consultation que s'ils servent ! Si on regarde les sondages, les gens sont pour l'euthanasie, pour la PMA, pour la peine de mort aussi ! Si on attend d'avoir des sondages pour avoir une conception de l'homme, c'est assez grave... Après, on doit écouter les attentes sociétales qui s'expriment et qui sont nouvelles. Mais ne pas changer de conception de la personne humaine au gré des modes. C'est là où il y aurait un relativisme dangereux. Emmanuel Macron, dans son discours au collège des Bernardins, parlait du relativisme et du nihilisme : je crois qu'il faut les refuser très clairement !

Retrouvez l'intégralité de l'articl	le	sur	•
-------------------------------------	----	-----	---

http://www.lepoint.fr/politique/bioethique-je-souhaite-que-les-debats-parlementaires-soient-animes-17-06-201